

IN MEMORIAM

La mort inattendue de Jean DARIC a fait, parmi ses nombreux amis, un vide douloureusement ressenti.

Jean Julien DARIC est né le 26 mai 1899. Ses parents, de condition modeste, durent consentir, à une époque où les familles ne percevaient aucune allocation, de durs et méritoires sacrifices pour permettre, à leurs quatre enfants, la poursuite d'études secondaires, puis supérieures.

Jean DARIC entra, par concours, à l'Ecole primaire supérieure, devenue depuis le Lycée Turgot — en 1912. Il y poursuivit de brillantes études qui le menèrent au baccalauréat et lui permirent d'entrer à l'Ecole, en 1918, avec la 37^e Promotion.

Il ne tarda pas à s'y distinguer tant par sa bonne humeur que par ses qualités intellectuelles. S'il n'était pas le dernier à participer à nos distractions et à nos manifestations — d'autant plus fougueuses qu'elles succédaient à la période d'épreuves que fut la première guerre mondiale —, son ardeur au travail ne se relâchait pas pour autant. Aussi, ne cessa-t-il jamais de figurer parmi les meilleurs élèves de sa promotion. Travailleur méthodique et persévérant, il ne se contentait pas d'une connaissance superficielle des diverses disciplines enseignées. Il cherchait, au contraire, à en approfondir l'étude, à établir, entre toutes, les liaisons indispensables, et cela, bien au-delà des nécessités d'examens. Déjà, à cette époque, sa fréquentation était un enrichissement. Malgré la disparité des enseignements, il trouvait le temps de préparer une licence ès-sciences, dont il passa les premiers certificats, avant sa sortie de l'Ecole, en 1921.

Dispensé de service militaire, il entra aussitôt au laboratoire du professeur H. COPEAUX. Tout en terminant sa licence, il s'attache à la mise au point d'une méthode rapide de dosage de l'acide phosphorique (1). Sans doute, aurait-il pu poursuivre avec succès l'élaboration d'une thèse, mais il préférerait la vie active de l'usine à celle du laboratoire de recherches. Aussi, entra-t-il, dès 1922, à la Société des Phosphates Tunisiens, comme ingénieur à l'usine d'Incheville (Seine-Maritime). Il y paracheva sa formation technique durant une année environ.

En 1923, Monsieur ECURDEAU, industriel et maire d'Ivry, éprouva le besoin de s'adjoindre un directeur technique à la tête de son entreprise dont l'objet était l'élaboration de produits servant au dépolissage du verre. Jean DARIC devait être ce collaborateur d'élite. Il ne tarda pas à améliorer le fonctionnement de l'usine et à trouver de nouveaux débouchés commerciaux par une extension rationnelle de ses fabrications (acide fluorhydrique concentré, bifluorure d'ammonium, fluorure d'antimoine, etc...). Ceux qui connaissent la chimie des dérivés du fluor savent l'ampleur des difficultés techniques que leur fabrication comporte. Ils savent aussi qu'une entreprise de caractère artisanal (moins de 10 salariés) ne peut subsister que par la qualité de ses produits. Tel fut le cas des Etablissements Bourdeau, à tel point que, songeant à se retirer, c'est entre les mains de Jean DARIC que Monsieur Bourdeau laissa son entreprise, lui demandant d'en devenir le seul propriétaire. Malgré ces conditions



Jean DARIC

(37^e)

1899-1957

favorables, il est facile d'imaginer ce que pouvait réclamer de peines l'autofinancement d'une entreprise par le seul travail de celui qui ne possédait d'autre capital que sa volonté de réussir.

Ainsi, pendant plusieurs années, Jean DARIC était seul à prospecter sa clientèle (brasseries d'Alsace aussi bien que parfumeries de la région parisienne), à faire son courrier, tout en donnant les ordres nécessaires à la bonne marche de ses fabrications. A Ivry même, son activité se partageait entre le travail de bureau et de comptabilité et le travail d'atelier, ne manquant jamais de participer aux manœuvres les plus délicates. Il n'est pas étonnant qu'au prix d'un tel labeur, dès 1934, les Etablissements Bourdeau devenaient les Etablissements Daric, ce qui permit enfin à notre camarade de s'adjoindre les quelques employés que nécessitait le développement de ses affaires.

Le secret de sa réussite réside sans doute dans sa compétence technique et son ardeur au travail, mais aussi dans la manière dont il se comportait avec son personnel. Quiconque avait eu le privilège de travailler à ses côtés, en éprouvait une impression inoubliable. L'atmosphère de sa petite usine ne ressemblait à celle d'aucune autre par l'harmonie qu'elle recéait, par la conscience avec laquelle chacun s'efforçait de remplir sa tâche. Jean DARIC était convaincu que l'amour des autres hommes est véritablement le lieu de la perfection, que, seul, il peut venir à bout de toutes les haines et de toutes les incompréhensions, que le travail de l'homme n'est pas une marchandise et que le travailleur est digne de son salaire. Il savait aussi qu'il ne suffisait pas de croire ces choses, mais qu'il était indispensable de les vivre intensément. Aussi, l'autorité du chef n'était-elle pas seulement, pour lui, le droit de commander, mais le pouvoir de se faire obéir sans contrainte.

La confiance déférente de ceux qui travaillaient avec lui revêtait parfois des formes aussi inattendues que touchantes. Elle témoignait hautement en faveur de ce chef d'entreprise qui en avait si parfaitement compris le rôle social.

La mobilisation de 1939, les événements douloureux de 1940 affectèrent beaucoup l'activité de nombreuses

(1) J. DARIC. *Bull. Soc. Chim.* 4 - 35 - p. 409 - Année 1924.

usines chimiques. Jean DARIC fut obligé de rechercher une situation de complément et entra, dans ce but, en 1942, au Comité de direction de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains. Il demeura, en 1945, à l'Institut national d'études démographiques, successeur de la précédente fondation. D'autres que moi diront ce que fut son œuvre de sociologue. Il est permis d'affirmer qu'il y fit preuve des mêmes qualités que celles qui firent son succès dans l'industrie chimique. C'est pourquoi il demeura, jusqu'au bout, très attaché à sa nouvelle situation tout en continuant à diriger son entreprise dont il développa l'activité commerciale.

Il y aurait, sans doute, beaucoup à dire de son activité au Comité de notre Association et, d'une façon générale, du bien qu'il ne manquait jamais de faire autour de lui. Une discrétion bien légitime ne permet pas d'en connaître l'étendue. Chacun s'accordera à reconnaître qu'il fut un homme qui honora l'homme autant que sa famille et son école.

Il faut rappeler tout particulièrement son action persévérante pendant l'occupation, en faveur de nos camarades prisonniers. Il y consacra pendant quatre ans, la majeure partie de son activité, restée d'ailleurs anonyme. Bien peu de nos camarades ont su, en effet, que les colis de l'Association, les livres qu'elle envoyait dans les Stalags et les Oflags, étaient le résultat du labeur de DARIC et bien moins encore, même au sein du Comité, ont eu connaissance de ses efforts en vue

du rapatriement de nos prisonniers, efforts bien souvent couronnés de succès et effectués au prix de démarches incessantes et parfois dangereuses.

La vie n'épargna pas à DARIC les épreuves les plus cruelles. Après la mort de sa première épouse, à la suite d'une longue maladie, et de son enfant, il ne perdit pas courage. Il fonda, après plusieurs années de solitude, un second foyer qui semblait lui donner le bonheur qu'il méritait. Trois enfants naquirent de cette union, dont il espérait bien connaître les débuts dans la vie active. Cette satisfaction lui fut refusée, après plusieurs années d'épreuves les plus douloureuses, dont la mort de sa seconde épouse, au début de l'année 1957, devait marquer l'affreux aboutissement, les malheurs répétés ne pouvaient manquer d'affecter sa santé. Après une courte maladie, il mourut le 8 août 1957, à la maison de santé de Saint Jean de Dieu.

A une époque de l'année où beaucoup de nos camarades vivent éloignés de Paris, bien peu eurent la possibilité de l'accompagner à sa dernière demeure. Nous nous en excusons auprès de sa chère maman, de ses frères et sœur, de ses enfants et de toute sa famille. Nous les assurons de nos condoléances les plus déférentes, certains que ceux qui l'ont connu rediront longtemps encore le nom de Jean DARIC mêlé aux noms de ceux qu'ils ont aimés.

Albert SAINT MAXEN (37°).



LA VIE DE L'ASSOCIATION

COMITE DU 17 SEPTEMBRE

Présents : BELLAMY, BREMOND, CLEMENT, Madame COURTOT, FRAGER, FREJND, JACQUILLAT, LEROY, LION, LOEFFLER, MEUNIER, MICHEL, MORETTI.
Excusé : APPELL.

CORRESPONDANCE : Le Président fait part au Comité des décès de DARIC (37°), DESALME (32°), Paul DUBOIS (13°), HENAULT (57°), PORRET (14°), ROSSILLON (42°), VERNERD (21°), survenus pendant les vacances.

Modèle de dévouement, DARIC s'en va accompagné de l'estime et du sincère regret de tous ceux qui l'ont approché. Une notice nécrologique sera publiée au Bulletin, ainsi que pour PORRET qui assurait la liaison avec les plus anciennes promotions.

Le Président donne lecture de la lettre adressée à la Société Chimique de France à l'occasion de la célébration de son centenaire.

CEREMONIES DU 75^e ANNIVERSAIRE : La préparation des cérémonies suit un cours favorable. Les invitations ont été lancées, les divers fournisseurs ont donné des devis qui sont approuvés par le Comité : pour la décoration de l'entrée de l'Ecole et de l'Amphithéâtre Langevin, et pour le Cocktail du samedi 5 octobre.

Les acceptations déjà reçues pour le banquet du 6 octobre à Saint-Germain, font penser qu'il réunira environ 150 convives. Le Conseil Municipal de Paris lancera lui-même les invitations pour la réception du 7 octobre à l'Hôtel de Ville. Un certain nombre de cartes, seront réservées à l'Association.

GROUPES PROFESSIONNELS : Leroy annonce une Conférence de Buvet sur la rhéologie, dans le cadre Recherches et Enseignement. Bremond accepte de présenter une Conférence dans quelques mois, sur la Structure des Matières Poreuses fines.

ANNUAIRE : Le Comité approuve la suggestion de supprimer de l'Annuaire les rubriques : Conférences - Brevets - Ouvrages et Travaux Publiés, considérés comme déplacés dans un annuaire édité deux ans après leur publication.

En échange, des rubriques équivalentes seront ouvertes dans le bulletin bi-mestriel, ce qui leur conservera un caractère d'actualité indispensable.

La feuille questionnaire, modifiée en conséquence, sera envoyée en octobre.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 19 h. 30.

